



**Bureau international**

Weltpoststrasse 4  
Case postale 312  
3000 BERNE 15  
SUISSE

T +41 31 350 31 11  
F +41 31 350 31 10  
www.upu.int

Contact: Jean-Marc Coeffic  
T +41 31 350 35 40  
jean-marc.coeffic@upu.int

- Aux opérateurs désignés  
des Pays-membres de l'Union

Pour information:

- Aux Coordonnateurs régionaux de projet
- Aux Unions restreintes

Berne, le 15 novembre 2017

**Référence:** 4850(DOP.PNSA)1134

**Objet:** invitation à participer au projet d'évaluation de la conformité des messages EDI échangés sur le réseau postal mondial avec les normes de l'UPU

Madame, Monsieur,

La Commission 2 du Conseil d'exploitation postale a pris note et a approuvé le lancement du projet consistant à mesurer la conformité des messages EDI avec les normes de l'UPU (cf. CEP C 2 2017.2–Doc 3c. Rev 1). Les résultats de l'évaluation permettront d'identifier les solutions pour améliorer les procédures et les outils technologiques employés par les opérateurs désignés.

Ce projet implique de réaliser un certain nombre de mesures à partir de l'analyse du contenu des messages EDI échangés sur les réseaux de transport des fournisseurs (Post\*Net et OpenText). Le but est de déterminer des indicateurs pour optimiser les ressources techniques et financières nécessaires à un fonctionnement optimal de la chaîne logistique.

Le projet sera mis en œuvre en deux phases:

- La première phase consiste à produire un nombre limité de rapports (des prototypes) représentatifs de l'impact des non-conformités sur l'activité postale. Les rapports envisagés actuellement concernent notamment la conformité de l'utilisation des codes des centres de traitement du courrier international ainsi que celle des messages PREDES et RESDES, EMSEVT v3, CARDIT et RESDIT, PRECON et RESCON ainsi que ITMATT. L'objectif consiste à sensibiliser les acteurs (utilisateurs et fournisseurs de services) en démontrant la faisabilité technique du concept et l'importance d'établir des indicateurs pour déterminer le degré de conformité aux normes.
- La seconde phase consiste en la mise en œuvre d'une stratégie de mesure de la conformité. Elle repose entre autres sur l'identification d'indicateurs de conformité cohérents avec les exigences opérationnelles des utilisateurs, sur la collecte de données et la mise en œuvre d'outils informatiques destinés à automatiser la génération de rapports ainsi que sur la clarification des liens entre la procédure de certification de l'UPU et la qualité de service.

Ce projet sera géré par le Bureau international (programme «Normes, certification et conformité»), en étroite collaboration avec le programme «Qualité de service», avec le soutien du Centre de technologies postales du Bureau international. Il est prévu que les opérateurs désignés et International Post Corporation participent à ce projet.

Les opérateurs désignés participant à ce projet:

- acceptent que le Bureau international utilise leurs données pour mesurer la conformité de leurs messages EDI avec les normes de l'UPU;
- recevront des rapports sur leur conformité aux normes de l'UPU et seront invités à les analyser et à les commenter;
- sont assurés que le Bureau international respectera les règles de confidentialité concernant l'usage des données issues du trafic postal.

Les opérateurs désignés souhaitant participer à ce projet sont invités à s'inscrire auprès du Bureau international en remplissant le bulletin en annexe 1, autorisant le Bureau international à utiliser leurs données EDI dans le cadre de ce projet.

Pour toute question concernant ce projet, n'hésitez pas à contacter le programme «Normes, certification et conformité» du Bureau international ([jean-marc.coeffic@upu.int](mailto:jean-marc.coeffic@upu.int)).

Je me réjouis de votre participation à ce projet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur des opérations postales,

(Signé)

Abdel Ilah Bousseta

## Programme «Qualité de service» de l'UPU

### Utilisation des données issues du trafic postal dans le cadre du projet d'évaluation de la conformité avec les normes de l'UPU

Les opérateurs désignés souhaitant participer au projet sont priés de remplir ce bulletin et de le retourner au Bureau international le **15 décembre 2017 au plus tard** à l'adresse suivante:

Programme «Normes, certification, conformité et solutions d'adressage»  
Bureau international de l'UPU  
Case postale 312  
3000 BERNE 15  
SUISSE

Télécopie: (+41 31) 350 31 10

Adresse électronique: jean-marc.coeffic@upu.int

Nom de l'opérateur désigné

Au nom de l'opérateur désigné et en accord avec la décision du Conseil d'exploitation postale, qui a approuvé le projet d'évaluation de la conformité avec les normes de l'UPU par le biais de l'analyse du contenu des messages EDI, nous autorisons l'UPU à utiliser nos données EDI dans le cadre des objectifs du projet. Cette autorisation est valable pour toute la durée du projet.

Conformément au présent accord, l'UPU peut utiliser les données issues du trafic postal correspondant à tous les produits afin d'évaluer la conformité avec les normes de l'UPU via les messages EDI et pour générer des rapports de conformité consolidés pour les opérateurs désignés participant au projet.

Les données issues du trafic postal seront traitées de manière strictement confidentielle. Seuls des rapports contenant des données cumulées collectives et non individualisées seront publiés et mis à disposition des opérateurs désignés participant au projet. Les rapports individualisés seront disponibles uniquement pour les opérateurs désignés concernés.

L'UPU mettra en œuvre des mesures de sécurité avancées pour éviter que les données ne soient transmises de manière non autorisée ou consultées par des tiers.

Nom complet du représentant de l'opérateur désigné

Fonction/titre du représentant de l'opérateur désigné

M<sup>me</sup>  M.

Adresse de l'opérateur désigné

Téléphone

Télécopie

Adresse électronique

Nom du Directeur général

Lieu et date	Signature	Cachet de l'opérateur désigné
--------------	-----------	-------------------------------